



Entretien avec Cédric Teyton, société ProMyze

réalisé par Olivier Baudon¹



Cédric Teyton a fondé l'entreprise ProMyze² à la suite de sa thèse en génie logiciel, réalisée au Laboratoire bordelais de recherche en informatique (LaBRI) sous la direction de Xavier Blanc (également co-fondateur de ProMyze), thèse soutenue en 2014 avec pour titre « Gestion des bibliothèques tierces dans un contexte de maintenance logicielle ».

Olivier Baudon, 1024 : *Quelles sont les activités de ProMyze ?*

Cédric Teyton : ProMyze a une triple activité.

- (1) Éditeur de logiciel. La première activité de ProMyze a été la réalisation de la plateforme logicielle Themis. Themis est une plateforme collaborative pour aider les développeurs dans l'amélioration continue de leurs pratiques. Themis permet de diffuser les bonnes pratiques de développement et d'animer une stratégie de code propre et de tests directement au sein des équipes de développement. Themis se connecte à votre gestionnaire de version (Git, SVN, RTC, TFS) et à des outils de qualimétrie (SonarQube, EsLint, Rubocop, etc.). Il agrège les informations de ces sources afin de donner à chaque développeur un retour personnalisé et de lui suggérer des actions pertinentes à mener.
- (2) Conseils autour du développement et de la qualité logicielle. L'objectif est d'accompagner les clients afin de les aider à produire des logiciels de qualité.

1. Université de Bordeaux.
2. <https://promyze.com/>.

(3) La troisième activité est plus orientée « agence » et est plus récente. C'est une activité de type ESN (Entreprise de service numérique) avec un souci de qualité.

1024 : *Comment ProMyze est-elle organisée ?*

C. T. : ProMyze est aujourd'hui installée dans des bureaux au centre de Bordeaux. Nous sommes sept personnes à y travailler :

- Trois associés :
 - Cédric Teyton, PDG, titulaire d'une thèse de doctorat effectuée au LaBRI ;
 - Arthur Magne, directeur technique, titulaire d'un master informatique de l'université de Bordeaux, spécialité génie logiciel ;
 - Xavier Blanc, expert scientifique, professeur à l'université de Bordeaux et membre du LaBRI ;
- Quatre salariés recrutés en 2019 :
 - Trois développeurs dont deux sont issus d'une reconversion via Wild Code School et le troisième du master bio-informatique de l'université de Bordeaux ;
 - Un chef de projet Web qui souhaite monter en compétence dans le développement.

D'autres recrutements sont en cours, mais c'est compliqué : des profils « junior en reconversion » sont disponibles, mais il est difficile d'avoir des candidatures de personnes ayant une expérience dans le développement.

1024 : *Pouvez-vous me parler des aspects commerciaux ?*

C. T. : ProMyze a quatre ans d'existence, avec une croissance continue. Par exemple, nous sommes passés d'un chiffre d'affaire de 145 k€ en 2018 à 260 k€ en 2019. L'activité de conseil est porteuse. Nous avons plusieurs clients de type « grand compte », soit ayant une activité web importante (Axa, Cdiscount), soit de type ESN (Sopra Steria, GFI Informatique). Nous travaillons avec des équipes de développement internes ou des prestataires. Nous souhaitons accélérer la croissance commerciale. Pour cela, nous devons rechercher des fonds pour travailler sur la partie éditeur.

1024 : *Que pouvez-vous me dire de l'accompagnement à la création d'entreprise ?*

C. T. : J'ai soutenu une thèse portant sur la « Gestion des bibliothèques tierces dans un contexte de maintenance logicielle » en septembre 2014. Mes travaux ne sont pas utilisés directement dans Themis. Par contre, j'ai développé durant ma thèse l'outil Xtic. Themis était au départ inspirée de Xtic, puis a dérivé.

Le but est de pouvoir identifier les compétences d'un développeur à partir des sources. On peut aussi utiliser les données collectées sous SVN ou Git. L'objectif est de travailler à partir de l'humain plutôt que du code.

J'ai soutenu ma thèse en septembre 2014. Nous avons au départ eu le soutien d'Aquitaine Science Transfert pour monter un projet de maturation autour de Xtic avec un financement d'un an.

Nous avons ensuite intégré l'incubateur régional d'Aquitaine (IRA), lié à l'université de Bordeaux, d'octobre 2015 à octobre 2016. La création officielle de Promyze date de mars 2016. L'IRA nous a fourni des bureaux, accompagné via un chargé d'affaires, et financé via une avance remboursable.

Nous avons été accompagnés par la région Aquitaine sous forme de subventions, et par la banque publique d'investissement (Bpifrance) sous forme d'avances remboursables. Nous avons également bénéficié d'Aquiti-gestion, un fond d'investissement, qui accorde des prêts d'honneur aux fondateurs de *start-up* avec un taux à 0 %.

En octobre 2016, nous avons intégré la pépinière des Chartrons (Bordeaux) gérée par la maison de l'emploi de Bordeaux. Nous y avons été logés pendant deux ans. Depuis fin 2018, nous avons loué des bureaux avec d'autres *start-up*. Nous sommes accompagnés par le « Village By CA », un organisme du Crédit agricole qui aide les *start-up* dans leur développement, en particulier à l'international.

L'intérêt des partenaires d'accompagnement est aussi l'aide à la mise en relation.

1024 : *Quelle est votre interaction actuelle avec vos institutions (enseignement, recherche) ?*

C. T. : Xavier Blanc, professeur à l'université de Bordeaux, est notre expert scientifique. Il a d'ailleurs dû passer un entretien avec la commission de déontologie pour vérifier que cette activité était compatible avec son statut. Nous espérons aussi à terme bénéficier de thèses CIFRE, en particulier via le crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR). La difficulté pour mettre en œuvre ce processus est que nos objectifs actuels sont à très courts termes.

1024 : *Et dans un avenir proche ?*

C. T. : Nous souhaitons, tout d'abord, pérenniser notre activité autour de Themis. Nous cherchons également à accélérer notre développement commercial avec de nouveaux marchés : par exemple passer à l'international, développer une solution *Software As a Service* (SAAS) pour faciliter son accès et son utilisation par des PME. L'utilisation d'un SAAS n'a pas été encore faite car elle n'est pas souhaitée par les grands comptes avec lesquels nous travaillons actuellement pour des raisons de sécurité.

1024 : *Quel bilan faites-vous de votre expérience ?*

C. T. : Je trouve le bilan très riche, très formateur. Cette expérience permet de monter en compétence dans tous les domaines, grâce au contact avec des clients différents, et de se former aux aspects commerciaux.

Cela demande évidemment de l'énergie. Nous sommes fiers de continuer à exister après quatre ans, avec des salariés qui se sentent bien dans l'entreprise. Nous avons choisi un statut de société par actions simplifiée (SAS) plutôt qu'une Scoop (Société coopérative) car il est plus facile avec ce statut de faire rentrer des fonds d'investissement.